

# DHG

## VENT DE RÉVOLTE DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES GRÈVES ET RASSEMBLEMENTS SE MULTIPLIENT

Le ministre Blanquer se targue de recevoir les organisations syndicales, comme il l'a fait vendredi 12 février, afin de présenter son énième protocole... mais sur les postes, les listes complémentaires dans le second degré, aux revendications de FO, c'est silence radio. Pourtant c'est lui et le gouvernement qui sont responsables du chaos créé en supprimant 1 800 postes en 2021 puis encore 440 en 2022, en multipliant les HSA devenues obligatoires, en supprimant des milliers d'heures de cours avec la réforme du lycée et du baccalauréat. Les personnels en ont assez et s'appuient sur la grève majoritaire du 13 janvier.

Ainsi en Haute-Loire, rassemblement le 10 février à la DSDEN. La délégation Force Ouvrière est intervenue au CTA de Clermont-Ferrand pour défendre la restitution et l'augmentation des DHG : lycée Emmanuel Chabrier (Yssingeaux), lycée Virlogeux (Riom), lycées La Fayette (Clermont), lycée Léonard de Vinci (Monistrol), lycée Blaise Pascal (Clermont), lycée de Chamalières, lycée Simone Weil (le Puy-en-Velay).

Le recteur a cherché à faire taire Force Ouvrière, en vain ! Il se réfugie derrière l'autonomie des établissements. C'est la même chose partout !

En Charente-Maritime, le taux d'HSA est en hausse partout : 13% au lycée hôtelier, 11% au lycée Valin ou au lycée Dautet de La Rochelle. Dans des établissements, pour faire « absorber » toutes les HSA, il est proposé aux enseignants à temps partiel de rogner leurs heures postes pour compléter leur service avec des HSA à hauteur de leur temps partiel. Des classes ferment : trois classes en moins au collège de Jonzac, deux au collège de Saujon, au collège de Marans ou au collège Caillié de Saintes, une au lycée de Jonzac ou Valin de La Rochelle, avec pour conséquence des effectifs à 30 élèves par classe qui devient la norme partout. Les conditions de travail deviennent intenable avec de plus en plus de services partagés : des titulaires doivent compléter leur service dans un deuxième établissement, parfois alors que leurs propres collègues dans la même discipline sont contraints de prendre les heures supplémentaires qui manquent à leur poste pour être à temps complet, les TZR comme les contractuels vont être affectés sur des bouts de postes, sur deux voire trois établissements, parfois éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres. Un rassemblement le jour du CTA est en discussion.

En Gironde, un rassemblement a déjà eu lieu devant le lycée Elie Faure de Lormont qui perd 141 heures et où de nombreux postes sont menacés de suppression. Des collèges se mobilisent pour demander des moyens supplémentaires comme aux collèges de Cadillac et de Capeyron à Mérignac, au collège de Castelnau de

Médoc ou au collège de Saint Loubès.

En Seine-Saint-Denis, pour 80 élèves de plus dans les classes de 3ème, le rectorat propose la fermeture de 11 classes de seconde. Dans le Val-de-Marne, le lycée Jean Macé de Vitry perd plus d'une centaine d'heures. Ils ont débrayé dès le 1er février.

Dans les Hauts-de-Seine, la mobilisation s'étend. Initiée dans le nord du département avec les établissements de Ville-neuve-la-Garenne et Nanterre, c'est dans tout le département que la colère des enseignants s'exprime aujourd'hui, avec des dizaines de demandes d'audiences, de motions et des grèves conduites. Le 8 février, les grévistes de 5 établissements ont organisé un comité d'accueil à Blanquer, la Rectrice de Versailles et Brigitte Macron lors de leur visite dans un lycée professionnel du 92. Interpelé, le ministre n'a pas daigné répondre aux personnels qui se sont ensuite rendus au ministère, où là encore, il a fui ses responsabilités en refusant de recevoir une délégation des établissements en grève comme le lui avait demandé le SNFOLC 92, soutenu par la FNEC FP-FO. Trois établissements ont d'ores et déjà voté la grève pour le lundi de la rentrée, le 7 mars et continuent de s'organiser en AG et HIS.

A Grenoble, c'est plus de 100 personnels qui se sont rassemblés devant le rectorat le 9 février à l'appel d'une large intersyndicale pour exiger des heures, des postes et des classes. Le rectorat, toute honte bue, les renvoie vers les DSDEN !

Comme pour les collèges, la réforme du lycée efface volontairement toute idée de grille horaire nationale, de seuil de dédoublement ou de groupe et permet ainsi de camoufler la pénurie et de ne pas répondre aux revendications. Le ministre dégrade les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves.

S'il a été contraint par la mobilisation massive du 13 janvier de reculer sur le recrutement de professeurs des écoles sur liste complémentaire et de manœuvrer sur le baccalauréat en repoussant les épreuves de spécialité en mai, il maintient sa politique destructrice de l'Ecole publique.

**Le SNFOLC appelle tous les personnels à se réunir pour établir leurs revendications et décider des moyens pour les faire aboutir. La mobilisation est à l'ordre du jour ! Le SNFOLC soutient toutes les initiatives. Confortés dans nos revendications par la grève du 13 janvier, nous ne lâcherons rien ! Un préavis de grève est déposé pour couvrir toutes les situations.**